



# S.D.P.M

## SYNDICAT DE DEFENSE DES POLICIERS MUNICIPAUX

**1<sup>ER</sup> Syndicat National Professionnel**

*50 Délégations – 250 Sections Locales  
Revue nationale tirée à 15 000 ex.*

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

**Paris, le 25 juin 2013.**

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

#### **VILLE : EPINAY SUR SEINE**

#### **MALaise A LA POLICE MUNICIPALE : PLAINTe POUR HARCELEMENTS**

Le 2 mai dernier, une policière municipale conducteur canin en exercice à Epinay-sur-Seine depuis plusieurs années, a porté plainte pour harcèlement sexuel à l'encontre de son supérieur hiérarchique. Elle est soutenue dans ses démarches par deux collègues dont l'un d'eux est le délégué local du Syndicat de Défense des Policiers Municipaux.

Le Maire est alerté et les représailles tombent rapidement. Le régime indemnitaire disparaît pour nos trois policiers municipaux, on rétrograde l'un d'eux dans ses fonctions, l'autre change deux fois de brigade en espace de quelques jours, ordres et contre-ordres et des convocations aux motifs flous. La Policière municipale est convoquée et on lui refuse d'être assistée d'un représentant syndical.

Selon le syndicat nombre de sanctions déguisées sont prises à l'égard des agents et ont fait l'objet de courriers argumentés de la part du syndicat. Ils seront transmis au Procureur de la République dans le cadre de son enquête.

Ce qui est particulièrement surprenant est le fait que le Maire s'est décidé à ouvrir une enquête « interne » administrative après que la policière municipale ait sollicité la protection fonctionnelle et que le syndicat s'est montré particulièrement déterminé.

Le Syndicat de Défense des Policiers Municipaux n'attend pas grand chose de cette enquête interne qui aurait dû être déclenchée aussitôt les faits portés à la connaissance du Maire, et non deux mois après. Nous attendons plus de la Juridiction pénale qui a été saisie que de cette enquête interne mairie.

Le SDPM, 1<sup>er</sup> syndicat national professionnel, promet que toute la lumière sera faite dans cette affaire et que toutes les procédures seront entreprises à cet effet.

#### **Contact presse :**

**M. Richard MOUSSET**  
**Secrétaire Général du SDPM**

☎ 06 60 84 53 15 – 📠 05.24.84.12.27

✉ [sg@sd-pm.org](mailto:sg@sd-pm.org)